DNB - Importer mes candidatures de SIECLE BEE

<u>Objectif</u>: Cette fiche de procédure a pour but de vous présenter le mode opératoire pour la création des candidatures de votre établissement dans l'application CYCLADES, à partir de l'application SIECLE BEE (Base Elèves Etablissements).

Dans SIECLE BEE

1. Vérifiez que les fiches élèves sont complètes

Les candidats avec des données incomplètes ne seront pas importés dans Cyclades.

Vous devez donc vérifier dans SIECLE BEE que les fiches de vos élèves sont complètes (voir plus loin les cas de rejets).

2. Générez les fichiers XML

Lancez les exports génériques suivants :

- Export Nomenclature
- Export Elèves sans adresse
- Export Responsables avec adresse

3. Enregistrez les fichiers téléchargés

Les fichiers générés doivent être compressés et se nommer ainsi :

- ExportXML_Nomenclature.zip
- ExportXML_ElevesSansAdresses.zip
- ExportXML_ResponsablesAvecAdresses.zip

Enregistrez ces fichiers sur votre poste de travail ou un répertoire réseau afin de les importer dans Cyclades.

Remarque : Il est normal que les fichiers générés contiennent tous les élèves de l'établissement, l'import dans Cyclades ne traitera que les candidatures des élèves concernés par l'examen, selon leur code MEF.

Dans CYCLADES

Pré-requis : L'étape de gestion Inscription doit être ouverte pour votre établissement.

4. Lancez l'activité Importer mes candidatures

Sélectionnez les trois fichiers BEE et cliquez sur Importer.

Le traitement d'import peut durer quelques minutes, vous pouvez suivre son avancement en cliquant sur le bouton « Afficher le compte rendu ». Le résultat du traitement est « En Cours », « Traitement OK » ou « Erreur » dès qu'il y a une candidature rejetée.

Cliquez sur F5 ou sur la ligne correspondant à votre traitement afin de rafraîchir l'écran.





5. <u>Vérifiez le compte-rendu de l'import et corrigez les problèmes</u>

Le compte-rendu de l'import vous indique :

- Le nb de candidatures à traiter, c'est-à-dire le nombre de candidats concernés trouvés dans les fichiers BEE
- Le nb de candidatures rejetées et les raisons de ces échecs.
- Le nb de candidatures importées avec succès lors de cet import
- Le nb de candidatures inscrites au total par l'activité d'import BEE.

Pour chacune des candidatures rejetées, vous devez analyser le problème et :

- Soit corriger le problème dans la BEE et relancer la procédure.
- Soit créer manuellement la candidature dans Cyclades.

Aucune candidature rejetée lors de l'import n'a été créée dans Cyclades.

Quelles sont les règles appliquées par l'import?

Si le candidat existe déjà dans Cyclades, seule la candidature à l'examen est créée.

Si le candidat n'existe pas dans Cyclades, le candidat est créé, puis sa candidature à l'examen pour la session en cours.

Les candidatures importées sont à l'état Inscrit.

Les consentements sont positionnés à NON (diffusion presse et collectivités territoriales).

Le flag Handicap est positionné à NON.

Les champs Prénoms de la BEE sont concaténés dans un seul champ Cyclades et tronqués à 40 caractères.

Les divisions de classe de l'établissement sont créées au fur et à mesure de l'import des candidatures.

Peut-on relancer l'import et quelles sont les conséquences ?

Oui, il est possible de relancer l'import, seules les nouvelles candidatures seront créées.

Les candidatures existantes (même candidat, session, série, établissement d'inscription) ne sont pas mises à jour, et n'apparaissent pas comme des rejets dans le compte-rendu.

Pour réimporter une candidature, il faut au préalable la passer à l'état Non Inscrit.

Quels sont les cas de rejet possibles ?

- Les données du fichier ne correspondent pas à la session.
- Les données du fichier ne correspondent pas à l'établissement connecté.
- Il existe déjà un candidat avec le même INE (voir ce cas particulier ci-dessous)
- Le format des données n'est pas correct (par exemple dans l'adresse du responsable légal)
- Il manque l'une des données suivantes :
 - o INE
 - o Nom
 - o Prénom
 - o Adresse d'un des responsables légaux
 - o Date de Naissance





- o Ville de Naissance si Pays de Naissance à l'étranger
- o Code Commune de Naissance si Pays de Naissance en France
- o Département de Naissance si Pays de Naissance est France
- Le code MEF du candidat est 1159999911 (DIMA). En raison de l'impossibilité à déterminer le choix de la langue pour l'épreuve LV des individuels, le message suivant est affiché dans le compte-rendu :

REJET: INE: 1234567890B, NOM Prénoms né(e) le JJ/MM/AAAA, 3A Les candidatures DIMA ne peuvent pas être prises en compte via les fichiers BEE. Veuillez saisir la candidature par l'activité « Créer une candidature »

• L'option d'une épreuve à choix n'a pas pu être déterminée :

Exemple pour un candidat en section INTERNATIONALE

REJET: INE: 1234567890B, NOM Prénoms né(e) le JJ/MM/AAAA, 3A

Choix absent pour l'épreuve : Linguistique

Exemple pour un candidat en section LANGUE REGIONALE

REJET: INE: 1234567890B, NOM Prénoms né(e) le JJ/MM/AAAA, 3A

Choix absent pour l'épreuve : Histoire, Géographie, Enseignement moral et civique

Cas des rejets à cause de l'INE déjà existant

Si le traitement d'import BEE trouve l'INE du candidat dans la base de données Cyclades avec des données d'identification différentes (Nom, Prénoms, date de Naissance, Lieu de Naissance), l'inscription est rejetée avec le motif suivant :

REJET: INE: 1234567890B, NOM Prénoms né(e) le JJ/MM/AAAA, 3A, Une autre personne possède l'INE de la personne à créer.

Cela signifie que le même INE a été attribué à un autre candidat ou bien que le candidat a été enregistré précédemment avec des données différentes : il s'agit bien souvent des prénoms qui sont incomplets ou orthographiés différemment entre la 1ere inscription dans Cyclades et le fichier BEE en cours d'import.

Dans ce cas:

- L'établissement doit créer l'inscription manuellement ;
- Si le candidat existe dans la même académie, un message proposera à l'établissement de rattacher l'inscription au candidat déjà existant ;
- Si le candidat existe dans une autre académie, aucun message ne bloquera la création de la candidature.

Messages d'informations à vérifier

Il existe quelques cas où le traitement d'import n'est pas en mesure d'interpréter avec certitude le code MEF de l'élève.

Dans ces cas particuliers, la candidature est créée, mais le compte-rendu vous donne un message d'information et les candidatures concernées sont à vérifier / compléter si besoin dans CYCLADES :

INFO: INE: 1234567890A, NOM Prénoms né(e) le 01/01/2002, 3A





L'élève est inscrit dans un MEF ULIS : '1031001911U', il a été inscrit en série GENERALE

INFO: INE: 1234567890A, NOM Prénoms né(e) le 01/01/2002, 3A

L'élève est inscrit dans un MEF UPE2A: '1031001911F', il a été inscrit en série GENERALE

INFO: INE: 1234567890A, NOM Prénoms né(e) le 01/01/2002, 3A

Attention, nous n'avons pas pu déterminer si le candidat était inscrit à un enseignement en particulier. Veuillez vérifier sa candidature.

Cas particuliers

Enseignement Franco-allemand

Le traitement d'import ne positionne pas les candidats sur l'Enseignement Franco-allemand. Les établissements concernés devront reprendre chacune des candidatures pour cocher l'enseignement valorisable Franco-allemand.

Enseignement Langue Régionale

Le traitement d'import positionne à « français » la langue relative à l'épreuve de Français-Histoire-Géographie. Les établissements concernés devront reprendre les candidatures des candidats qui souhaiteraient passer l'épreuve dans la langue régionale.



